



Résultat du referendum sur **l'AMTT 2019**



Le résultat du referendum sur l'aménagement du temps de travail est tombé. C'est le oui qui l'emporte avec 456 votes contre 245 votes pour un total 701 votants.

De ce fait, l'accord sur l'aménagement du temps de travail 2019 sera appliqué.

Les salariés de nuit la semaine du 1er mai feront les horaires suivants:

Le 30 avril 21h-24h

Le 2 mai 0h-5h

Les congés individuels des salariés seront pris par la direction pour les ponts du 8 et 31 mai.

La cgt

Le vendredi 5 avril 2019